

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Pour diffusion immédiate
CPMD1444**

Le RVER Desjardins bientôt disponible

**Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie
obtient son permis de l'AMF et crée le Centre d'expertise PME
pour répondre aux besoins de cette nouvelle clientèle de masse**

Lévis, le 17 juin 2014 – « L'Autorité des marchés financiers (AMF) vient d'émettre le permis d'administrateur autorisé à Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie (Desjardins Assurances). Ce permis lui permet d'agir à titre d'administrateur du RVER auprès des milliers d'entreprises qui devront offrir le RVER à leurs employés. Les membres et clients de Desjardins Assurances pourront souscrire à un RVER Desjardins dès l'obtention du numéro d'enregistrement de la Régie des rentes du Québec. »

C'est ce qu'a fait savoir David Charbonneau, premier vice-président, Épargne-retraite collective du Mouvement Desjardins.

Plusieurs réseaux de distribution du Mouvement Desjardins sont au travail pour répondre aux besoins des milliers d'entreprises qui devront progressivement se conformer à la Loi sur les RVER. En plus de notre offre simple, accessible et intégrée, Desjardins Assurances a créé le Centre d'expertise PME qui est en mesure de traiter efficacement les demandes de cette nouvelle clientèle de masse en épargne-retraite collective.

Commercialisé sous le nom de « RVER Desjardins », la solution Desjardins sera simple, accessible et intégrée. Elle répondra efficacement aux besoins des petites et moyennes entreprises dans toutes les régions du Québec. Le RVER Desjardins aidera des millions de Québécois à se préparer un avenir financier plus confortable pour la retraite.

Rappelons que la Loi sur les RVER a été adoptée par le gouvernement du Québec en décembre 2013. Elle oblige progressivement les entreprises québécoises de cinq employés ou plus à offrir un RVER ou un autre type de régime d'épargne-retraite collective à leurs employés. Le RVER vise à inciter un plus grand nombre de travailleurs à épargner pour la retraite. On estime qu'actuellement près de 2 millions de Québécois n'ont pas accès à un régime de retraite offert par leur employeur.

Les entreprises peuvent obtenir dès maintenant des réponses aux questions les plus courantes et suivre l'évolution de la situation afin de se préparer à son entrée en vigueur prochaine en visitant www.desjardins.com/rver.

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est le premier groupe financier coopératif au Canada et le quatrième au monde, avec un actif de 223 milliards de dollars. Il figure parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada selon le palmarès établi par Mediacorp Canada. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Considéré, en Amérique du Nord, comme la quatrième institution financière la plus sûre selon le magazine *Global Finance* et la plus solide selon l'agence d'information financière *Bloomberg*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie. De concert avec [l'Alliance coopérative internationale](#), le Mouvement Desjardins accueillera, à Québec, le [Sommet international des coopératives](#), du 6 au 9 octobre 2014.

- 30 -

Source (*à l'intention des journalistes uniquement*) :

Richard Lacasse

Relations de presse, Mouvement Desjardins
418 835-8444 ou 1 866 835-8444, poste 3163
media@desjardins.com